

Bretagne, Côtes-d'Armor
Perros-Guirec
Archipel des Sept-Îles, Île aux Moines

Ensemble fortifié dit Fort des Sept-Îles, Île aux Moines, Archipel des Sept-Îles (Perros-Guirec)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22002922

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Référence du dossier Monument Historique : PA00089384

Désignation

Dénomination : ensemble fortifié, fort

Appellation : Fort des Sept-Îles

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : OD, 2850-2854

Historique

Le fort des Sept-Îles ou plutôt de l'Île aux Moines, face à Perros-Guirec, est construit de 1740 à 1746 dans un contexte de reprise des hostilités navales franco-anglaises précédant la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748). Son plan directeur a été conçu dès 1718 par l'ingénieur Siméon Garengueau (1647-1741), directeur des fortifications de Haute Bretagne.

Afin de lutter contre les corsaires de Jersey et de Guernesey, l'Île aux Moines est érigée en "île-fort" afin de surveiller et protéger une vaste zone de mouillage où les navires "amis" font relâche. L'île comporte ainsi plusieurs niveaux de feu pour l'artillerie et des ouvrages d'infanterie permettant une défense rapprochée en cas d'attaque terrestre.

La garnison du fort au 18e siècle

La garnison du fort des Sept-Îles est composée d'une compagnie détachée de fusiliers de l'Hôtel royal des Invalides.

Dès novembre 1740, est envoyé de Saint-Malo un détachement de vingt-sept soldats invalides commandé par de la Villeaueu, lieutenant, pour prendre possession de la redoute et de la grande batterie de Cosmoguer dont les travaux commencés neuf mois plus tôt, viennent de s'achever. Sur place, les travaux sont dirigés par l'ingénieur ordinaire de Costes, seigneur d'Eyrignac.

L'entrepreneur en charge des travaux, originaire de Lannion, se nomme Robert Verron ; il travaille sous la direction de l'ingénieur Siméon Garengueau puis, à partir de 1741, de Jean-Baptiste-Joseph Parrocel, qui supervise de Saint-Malo la construction de la caserne défensive. Un dénommé Prigent, de Lannion, sert de fournisseur à la garnison pour le mobilier et les ustensiles. Le gardien nommé Pierre Tassel (1680-1751), en tant que patron de la chaloupe, s'occupe également de l'intendance du fort, c'est "l'homme à tout faire".

La même année, la garnison d'invalides écrit à l'intendant de Bretagne : "Monseigneur, il y a six mois que nous sommes tirés de la garnison de Saint-Malo, nous nous trouvons dans une île déserte et privés de tout secours, le pain nous manque, et confesseur et chirurgien, nous y vivons en hérétiques. La moindre maladie peut nous enlever, cette île éloignée de 4 lieues de terre n'est approchable que dans la belle saison... Nous sommes tous chargés d'années, et le petit nombre que

nous sommes n'est pas suffisant pour servir la garnison sans abrégé le peu de jours que notre vieillesse nous accorde encore" (cité par Jean-Pierre Bois, 1984).

La garnison est remplacée en octobre 1741 par une nouvelle composée de trente soldats invalides commandée par le lieutenant François Huard. En 1745, la garnison est augmentée de douze matelots et d'un canonnier ; on compte trente-six soldats invalides, le gardien, sa femme et ses enfants. Il y a huit feux sur l'île : un chez le lieutenant commandant le fort, trois dans les chambrées des soldats, un dans le corps de garde, un chez le gardien, un pour le blanchissage de la garnison et le dernier chez les matelots.

Le lieutenant de La Villeaueu est devenu alcoolique : "Le commandant, au lieu d'en imposer à ses soldats, semble les autoriser par son exemple, étant toujours pris de vin..." ; il meurt le 15 juillet 1750. Tassel, le gardien, décède au début de l'année 1751.

La 98e compagnie détachée d'invalides, commandée par le capitaine Jean-Baptiste du Bouché (1691-1762), est en garnison à Lannion et au fort des Sept-Îles du 21 septembre 1750 au 24 avril 1754 ; elle était détachée auparavant à la citadelle d'Arras.

La garnison du fort des Sept-Îles est désormais relevée tous les trois mois. Le dénommé Cyrille Hérault est désigné comme aumônier tandis que Tristan de Coursimau est nommé gardien. L'alcoolisme et les querelles continuent cependant de faire des ravages au sein de la garnison.

À partir de 1751, le dénommé Pidancet passe des marchés d'approvisionnement avec la garnison alors que le nouvel ingénieur, le chevalier Mazin (directeur en 1739 des Plans en reliefs des places du roi aux Galeries du Louvre à Paris), propose de confier aux invalides des jardins et troupeaux de vaches et moutons sur les îles Plate et Bono toutes proches. En 1754, la 98e compagnie est remplacée par la 74e commandée par le capitaine de Glanges puis Assire. Le gardien est chassé en 1757 et remplacé par un dénommé Boduel (jusqu'en 1759) ; René (1712-1783) puis François Tassel (1720-1799), fils du premier gardien, sont tour à tour devenus patrons de la chaloupe du fort.

La guerre de Sept Ans (1756-1763), conflit majeur du 18e siècle, entraîne bientôt tout l'effectif de la compagnie détachée au fort des Sept-Îles, soit 72 hommes, 4 lieutenants et le capitaine Assire. Dix canonniers et une cinquantaine de soldats de troupes réglées renforcent la garnison à la belle saison de juin à octobre.

En 1760, le fort est réellement prêt à recevoir une attaque : "14 pièces de canon de calibre 16 [livres de balle], et 6 pièces de calibre 5 [livres de balle], c'est-à-dire une vingtaine de bouches à feu, auxquelles s'ajoutent 20 fusils de remparts ; les munitions ne manquent pas non plus, 744 boulets de 16 et 170 boulets de 5, 9 barils de 200 livres de poudre et 1 542 livres en gargousses, 1 500 cartouches d'infanterie, 90 livres de plomb de balles et 139 livres de mèches. Enfin, tout est là : affûts de place et anspects, écouvillons et refouloirs, tire-bourres, coins de mire, boutefeux et cornes d'amorce. En somme, un armement de guerre, dont l'entretien est assuré jusqu'en 1764. Il est vrai que l'on pouvait effectivement craindre des attaques anglaises" (cité par Jean-Pierre Bois, 1984).

19e et 20e siècles

Des modifications sont réalisées dans la première moitié du 19e siècle notamment pour renforcer le dispositif d'entrée de la redoute.

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'Île aux Moines est occupée par un petit détachement chargé de la surveillance maritime et aérienne (un câble téléphonique sous-marin relie l'île à Ploumanach). En raison de son intérêt stratégique pour la navigation, le [phare des Sept-Îles](#) est détruit en août 1944.

Période(s) principale(s) : 2e quart 18e siècle

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 19e siècle, 1ère moitié 20e siècle

Dates : 1740 (daté par source), 1746 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Siméon Gareneau (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques), Jean-Baptiste-Joseph Parrocel (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

Implanté dans l'archipel des Sept-Îles à cinq kilomètres au large de Perros-Guirec, le fort des Sept-Îles est constitué de plusieurs fortifications sur l'Île aux Moines et sur l'Île Bono.

L'Île aux Moines abrite une fontaine, un fort composé d'une redoute, mais aussi une caserne, un mur de soutènement faisant enceinte, des retranchements pour éviter un débarquement ennemi, plusieurs batteries d'artillerie afin de défendre les mouillages et des chemins de communication.

La caserne défensive - percée de créneaux de fusillade - est implantée au nord de l'île : un mur d'enceinte donne accès via une porte à une cale et à la grève.

À l'est de l'île se trouve la batterie d'artillerie de Cosmoguer et son corps de garde avec magasin à poudre. Son implantation permet un tir rasant vers le mouillage situé à l'est. Sur son terre-plein, l'emplanture du mât de pavillon est encore visible. Implantée à l'extrémité ouest de l'île, sur la hauteur, la redoute est protégée par une enceinte dotée de deux demi-bastions et d'un ouvrage avancé. La redoute qui sert également au logement des soldats - sur "bat-flancs" (lits collectifs) - et de

magasin constitue l'ultime réduit en cas d'attaque terrestre. Voûtée à l'épreuve d'un bombardement naval, la redoute est dotée d'une plate-forme défensive.

En contrebas de la redoute se trouvent deux batteries d'artillerie de côte respectivement orientées vers l'ouest et le nord-ouest. Ces deux batteries sont reliées par un chemin à la caserne. Un canon de 18 livres de balle sur affût de marine a été repositionné en 2006 derrière le parapet de la batterie ouest, à l'origine armée de quatre pièces d'artillerie de 16 livres de balle. La batterie située au nord est ruiniforme, victime de l'érosion marine.

A l'est et sud de l'île aux Moines sont également implantées trois batteries d'artillerie.

La batterie située au sud-ouest a été modernisée et dotée de deux soutes à munitions en maçonnerie et dalle légère en béton armé.

Sur l'Île Bono sont implantés un corps de garde avec magasin à poudre, une guérite d'observation et une batterie d'artillerie pour défendre le mouillage du côté de l'Île Malban.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, maçonnerie ; moellon

Matériau(x) de couverture : pierre en couverture

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, restauré

Statut, intérêt et protection

Site naturel protégé depuis 1912, réserve naturelle depuis 1976.

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : ensemble fortifié, fort, redoute, caserne, batterie

Protections : inscrit MH, 1975/09/30 ; 2024/08/26

Fort de l'île aux Moines, y compris le mur d'enceinte (cad. D 2282) : inscription par arrêté du 30 septembre 1975.

Les bâtiments et ouvrages défensifs de l'île aux Moines, à savoir : le fort comprenant redoute, enceinte, bâtiment annexe et bastion, en totalité ; l'ancienne caserne avec ses bâtiments et ouvrages annexes (ancienne chapelle, puits, latrines, mur de protection de la terrasse, cale à bateaux et son portail, sol de la cour, vestiges des murets des anciens jardins), en totalité ; la batterie de Cosmoguer incluant son corps de garde, en totalité ; les quatre autres batteries dont celle à l'état de vestige au nord-ouest, et les deux épis, en totalité ; les deux lignes de retranchements avec leurs acheminements, en totalité. Cet ensemble figure au cadastre, section D parcelles n° 2850, 2851, 2852 et 2854, suivant plan annexé à l'arrêté : inscription par arrêté du 26 août 2024.

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public (parcelles appartenant au Conservatoire du littoral)

Le fort des Sept-Îles

"Les îles ne sont pas habitées excepté celle dite Les Moines qui est de longueur égale à 240 toises de long, 25 cent de large, qui tire son nom d'un couvent de Cordeliers qui l'abandonnèrent il y a plus d'un siècle, et il n'y reste aucun vestige de bâtiment. C'est aussi la seule qui puisse l'être par les avantages qu'elle a sur les autres qui sont.

Premièrement : deux sources d'eau douce dont l'une ne tarie jamais.

Deuxièmement : parce qu'elle est accessible par deux endroits aux bâtiments qui peuvent mouiller sur un bon fond et s'y mettre à l'abri de tous vents. Ce sont ces deux petits mouillages qui ont rendu les Sept-Îles aussi fameuses que redoutables, pendant la dernière guerre [celle de La ligue d'Augsbourg], à cause de l'établissement que les corsaires de Jersey et de Guernesey y avaient fait, lesquels y trouvant un asile assuré, en bon parage pour des captures, y étaient quelquefois de huit à dix ensemble d'où découvrant tous les bâtiments qui approchaient de la côte couraient sur eux et enlevaient presque toujours ceux sans convoi, en sorte qu'ils désolèrent le commerce et détruisirent le cabotage par la quantité de prises qu'ils firent, lesquelles coûtèrent treize ou quatorze cent mille livres à la Province". Gareneau, Description des Sept-Îles, mars 1739.

Plusieurs projets sont établis pour la défense de l'archipel des Sept-Îles, situé au large de Perros-Guirec, en avril 1694 ; 1718 ; 1739 et 1740-1746.

Au cours de ses tournées d'exploration et d'inspection sur les côtes de Saint-Malo, Vauban fut poursuivi par des chaloupes anglaises en revenant du Fort La Latte en 1694. Cet épisode malheureux fit dire au roi la nécessité de "mettre du canon" dans l'archipel des Sept-Îles en face de Perros-Guirec qui servait de refuge aux corsaires... La batterie évoquée par le roi lui-même en avril 1694, projetée sur papier en 1718 et 1739 ne trouva un début de réalisation qu'en février 1740 avec la construction d'un fort sur l'île aux Moines. Ce dernier dispose de batteries d'artillerie couvrant toutes les approches, d'une redoute, d'une caserne et même d'un potager (pour occuper et nourrir les soldats...). Gareneau, architecte et ingénieur du roi, directeur des fortifications de Saint-Malo (couvrant le territoire allant du Couësson au château du Taureau en baie

de Morlaix) a alors 89 ans. Il conçoit là son dernier fort qui est achevé en 1746 par l'ingénieur Parrocel (de la famille des peintres de bataille).

Propriété du Conservatoire du Littoral, le fort de l'Île aux Moines est inscrit au titre des Monuments historiques depuis 1975.

L'Île aux Moines se visite au départ de Perros-Guirec. En empruntant vers l'ouest le chemin de ronde défilé par un parapet, on découvre la caserne et le fort implanté plus haut sur son rocher. Sa redoute servait à la fois de corps de garde et de réduit défensif. Sortant du fort par la grande porte, on chemine vers le [phare](#) reconstruit entre 1949 et 1952 après sa destruction en août 1944. On peut attendre la navette maritime sur le terre-plein de la batterie d'artillerie de Cosmoguer en admirant l'Île Bono toute proche.

L'archipel des Sept-Îles est connu pour sa réserve naturelle qui compte une colonie de fous de Bassan sur l'Île Rouzic. Créé en 2002, ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour par la Région Bretagne en 2024 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#).

Tout enrichissement est le bienvenu.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Archives du Génie**

Archives du Génie

Article 4 : Frontières de France, Section 2 : Frontières maritimes. Paragraphe 3 : Côtes de Bretagne depuis la rivière de Couësnon jusqu'à la baie de Bourgneuf (4 cartons, 1683-1831).

Carton 3 : Fortifications de Bretagne, 1798-1811.

Pièce n° 10 : 1802. Mémoire sur la défense des Sept-Iles par Buhot. 1818. Mémoire sur la défense des Sept-îles par Buhot.

Places Abandonnées (classées par ordre alphabétique)

Sept-Îles : 1738-1830. Description de Garangeau avec une carte et plusieurs profils. Lettres sur les travaux de l'Île aux Moines accompagnées de plans.

Projet de fort dans l'Île Tomé. 1811 : rapport de la commission des côtes.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Archives du Génie

- **Fort des Sept-Îles**

Série C. Administrations provinciales. Intendance de Bretagne et subdélégations ; Etats de Bretagne, commission intermédiaire et commissions spéciales des Etats.

C 1071 : Fort des Sept-Îles, 1739-1742.

C 1072 : Fort des Sept-Îles, 1742-1747.

C 1073 : Fort des Sept-Îles, 1748-1753.

C 1074 : Fort des Sept-Îles, 1753-1756.

C 1075 : Fort des Sept-Îles, 1756-1758.

C 1076 : Fort des Sept-Îles, 1758-1762.

C 1077 : Fort des Sept-Îles, 1762-1769.

C 1078 : Fort des Sept-Îles, 1768-1789.

C 1094 : Invalides, ordonnances du Roi, 1747-1790.

C 1095 : Invalides, 1769-1764.

C 1096 : Invalides, 1765-1786.

C 2552 : Ordonnances imprimées du Roi concernant les Invalides, 1744-1769.

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : Série C

- **Fortifications**

Série A. Législation. Textes officiels : lois, ordonnances, décrets, arrêtés, règlements, traités, droit de la mer, droit maritime, droit de la pêche...

A 78 : Domaine de Lannion. Acte concernant les Sept-Iles et l'île Tomé.

Série H

H 190 : Îles de Sieck et Sept-Îles. Arrêt du Conseil d'Etat, supplique des religieux et autres pièces concernant la possession et la jouissance des îles ; ferme des Sept-Îles à la Marine royale. Installation de forts. 1515-1765.

Série L, Révolution (1790-1800)

6 L 101 : Surveillance des côtes : batterie et signaux, casernes de Saint-Efflam et de Sainte-Barbe (Plestin), fort de l'Île aux Moines (Perros-Guirec), 1791-An III.

55 L 12 : Prestation de serment de la garnison du fort des Sept-Îles.
Archives départementales des Côtes-d'Armor

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest)**
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).
Service Historique de la Défense de Brest

Documents figurés

- **Fort des Sept-Îles**
Série C. Administrations provinciales. Intendance de Bretagne et subdélégations ; Etats de Bretagne, commission intermédiaire et commissions spéciales des Etats.
Série Fi. Documents figurés autres que ceux contenus dans les autres séries et entrés à titre de dons ou achats.
Cette série regroupe : cartes et plans, affiches, cartes postales, photographies, croquis, dessins.
C Fi 1071 - 01 : Plan de la redoute de l'Île aux Moines, l'une des Sept-Îles, 1740.
C Fi 1071 - 02 : Elévation du bâtiment proposé sur l'Île aux Moines, l'une des Sept-Îles, 1740.
C Fi 1071 - 03 : Plan de l'Île aux Moines et de sa fortification, 1740.
C Fi 1071 - 04 : Carte particulière des Sept-Îles, 1739.
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : Série C

Bibliographie

- **Le paradis tranquille des petites îles**
CRESSARD, Pierre. **Le paradis tranquille des petites îles**. Rennes : imprimerie bretonne, 1951, 157 p.
Notice descriptive et historique concernant l'archipel des Sept-Îles.
p. 121-127
- **Perros. D'un monde à l'autre**
DELESTRE, Pierre. **Perros. D'un monde à l'autre**. T. 2, 1975, 169 p.
A l'intérieur : p. 19 et suivantes : le départ des cordeliers de l'Île aux Moines, p. 23 et suivantes : l'établissement du fort des Sept-Îles, p. 30 et suivantes : la piraterie anglaise dans les eaux perrosiennes, p. 32 : la circulaire du Ponant sur la défense des côtes.
- **Les Côtes du Nord, histoire et géographie de toutes les villes et communes du département**
JOLLIVET, Benjamin. **Les Côtes du Nord, histoire et géographie de toutes les villes et communes du département**. 1854-1859, tome IV,
p. 88-90 : Perros-Guirec et les Sept-îles.
- **Carnet du littoral : Les Sept-Îles**
KUWABARA, Tsunehiko. **Carnet du littoral : Les Sept-Îles**. Gallimard, Conservatoire du littoral, 1999, 64 p.
- **"Insécurité littoral et défense des côtes"**
NIERES, Claude. **"Insécurité littoral et défense des côtes"**, in La Mer et les jours, 5 siècles d'Arts et cultures maritimes en Côtes-d'Armor : catalogue de l'exposition, château de la Roche-Jagu, 20 juin-1er novembre 1992, p. 20-27.
- **Le Taureau, forteresse Vauban, baie de Morlaix**
LÉCUILIER, Guillaume. **Le Taureau, forteresse Vauban, baie de Morlaix**. Morlaix, éd. Skol Vreizh, octobre 2005, 144 p.
- **La route des fortifications en Bretagne et Normandie (2006)**

LÉCUIILLIER, Guillaume. **La route des fortifications en Bretagne et Normandie**. Paris : édition du Huitième Jour, coll. *Les étoiles de Vauban* (dir. N. Faucherre), 2006, 168 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

- **Le château du Taureau. Baie de Morlaix [2016]**
LÉCUIILLIER, Guillaume. **Le château du Taureau. Baie de Morlaix**. Spézet, éditions Coop Breizh, 2016, 224 p.

Périodiques

- **"Les invalides de l'Île aux Moines (1739-1789), chronique d'une garnison côtière au 18e siècle"**
BOIS, Jean-Pierre. **"Les invalides de l'Île aux Moines (1739-1789), chronique d'une garnison côtière au 18e siècle"**. Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest, 1984, p. 39-57.
- **"D'Île en île. L'archipel du Conservatoire du littoral"**
BRIGAND, Louis. **"D'Île en île. L'archipel du Conservatoire du littoral"**. Les Cahiers du Conservatoire du littoral, n° 3, 1995, p. 108-113.
- **"L'Île aux Moines, un site phare"**
DONZET, Bruno. **"L'Île aux Moines, un site phare"**. Monuments historiques, mai juin 1991, n° 174.
- **"Les Sept-Îles"**
LE GOFFIC (C.). **"Les Sept-Îles"**, L'Illustration, n° 3018, 20 décembre 1900.
- **"L'organisation de la défense des Sept-Îles au 18e siècle"**
TURQUET DE BEAUREGARD, J. **"L'organisation de la défense des Sept-Îles au 18e siècle"**. Le Trégor, n° 38, octobre 1977.
- **"L'organisation de la défense des Sept-Îles au 18e siècle"**
TURQUET DE BEAUREGARD, J. **"L'organisation de la défense des Sept-Îles au 18e siècle"**. Le Trégor, n° 39, octobre 1977.

Liens web

- Carte de l'archipel des Sept-Îles et plans des fortifications de l'Île aux Moines par Garegeau, 10 juillet 1718 (collection : Bibliothèque nationale de France) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53153166m.r=Sept-%C3%AEles?rk=42918;4>
- Carte de l'archipel des Sept-Îles et plans des fortifications de l'Île aux Moines, 16 novembre 1740 (collection : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine) : https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/thtr7sqvdrfj/998/1
- Plan des fortifications de l'Île aux Moines par Garegeau, 29 novembre 1740 (collection : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine) : https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/thtr7sqvdrd5/995/1
- Plan de la redoute de l'Île aux Moines, 29 novembre 1740 (collection : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine) : https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/thtr7sqvdrbd/992/1
- Plan de la caserne de l'Île aux Moines, 29 novembre 1740 (collection : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine) : https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/thtr7sqvdrcs/994/1
- Mémoire concernant l'île aux Moines des Sept-Îles par Frézier, 17 août 1754 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b550089231/f1.item>
- Carte d'une partie de la côte du nord de la Bretagne de la rivière de Morlaix jusqu'au havre de Perros par Frézier, 23 août 1754 (collection : Bibliothèque nationale de France) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b550032171.r=Sept-%C3%AEles?rk=64378;0>
- Plan de l'Île aux Moines par Frézier, 30 août 1754 (collection : Bibliothèque nationale de France) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b550032315.r=sept-%C3%AEles?rk=257512;0>
- Carte des Sept-Îles : plan de l'Île aux Moines et ses mouillages par Jacques-Nicolas Bellin, 1764 (collection : Bibliothèque nationale de France) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b85919236.r=sept-%C3%AEles?rk=85837;2>

- Carte de l'archipel des Sept-Îles, 1771-1785 (collection : Bibliothèque nationale de France) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53014854s.r=Sept-%C3%AEles?rk=21459;2>
- Plan de l'Île aux Moines (en couleur), 2e moitié 18e siècle (collection : Bibliothèque nationale de France). L'intérêt de ce plan est de figurer des infrastructures portuaires : "jetée des Français", "jetée des Anglais" et ports... : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53153842n.r=sept-%C3%AEles?rk=193134;0>

Annexe 1

Description des Sept-Îles en 1752 d'après Christophe-Paul de Robien dans la "Description historique topographique et naturelle de l'ancienne Armorique"

"Les Sept-Îles sont plus éloignées et à une grande lieue au nord, de l'Île de Thomé, six lieues à l'ouest-quart-de-nord-ouest de Bréhat et quatre lieues est-ouest des Piquels.

Il n'est pas sûr de naviguer trop près de ces îles, s'étendant de là plus à l'est un banc de roches sous l'eau du côté du sud : il est terminé par un rocher sur l'eau, qui est une bonne marque pour éviter le banc. Du côté de l'ouest des mêmes îles s'étend encore une chaîne de rochers dessus et dessous l'eau qui n'empêche cependant pas qu'on mouille un peu au large. Quoiqu'on ne puisse passer entre les Sept-Îles, on peut le faire au sud entre ces îles et l'Île Verte, qui n'en n'est éloignée que d'une lieue, et où il y a un large canal. Au nord-ouest du bout occidental des Sept-Îles, on rencontre un écueil sous l'eau ; il paraît de basse mer".

Annexe 2

Garangeau (Garengau) d'après le, Dictionnaire des ingénieurs militaires 1691-1791 publié en 1981 par Anne Blanchard

"Famille de bourgeoisie parisienne.

1678, Siméon Garangeau

Né à Paris vers 1647.

Père : Sieur François Garangeau, bourgeois de Paris, maître menuisier.

Mère : Demoiselle Marie Dubois.

Soeurs :

- Françoise, aînée, épouse de Jacques gousse.
- Marie, épouse de Jean Rémy et belle-mère d'un apothicaire.
- Françoise, cadette, épouse de Charles Courtois, maréchal des logis de la dauphine (toutes trois habitant Paris ; mortes avant leur frère).

Célibataire.

Mort à Saint-Malo le 25 août 1741, âgé de 94 ans.

Ingénieur ordinaire, département de la Marine, à 31 ans en 1678 ; affecté à Brest.

Ingénieur en chef à Saint-Malo en 1691 ; ayant le soin de Saint-Malo, du fort en dépendant et du château du Taureau.

Directeur des fortifications de Haute-Bretagne au début du 18e siècle.

Capitaine réformé au régiment de Champagne à une date inconnue, chevalier de Saint-Louis en 1712. Mort en activité.

Services de guerre inconnus.

Très remarquable architecte auquel on doit de très nombreux travaux, en particulier les suivants :

- Les forts de l'île d'Harbour, de la Latte en Plévenon, du Petit Bé, de la Conchée, de l'Île aux Moines.
- Les travaux au château du Taureau et à la tour de Solidor,
- La canalisation du Couësnon, celle des marais de Dol,
- Plusieurs batteries et tours à feux,
- Les hôpitaux de Morlaix et de Cézembre,
- Les églises de Saint-Louis de Brest, de Saint-Servan, de Cancale, la chapelle Saint-Sauveur de Saint-Malo,
- Les répartitions des remparts de Brest et de Dinan,
- Les accroissements de Saint-Malo,
- Les projets de Saint-Servan,
- Plusieurs malouinières (maisons de campagne de Saint-Malo)".

Annexe 3

Historiographie : la garnison du fort de l'Île aux Moines

En 1977, Turquet de Beaugard écrit deux articles dans le journal *Le Trégor* consacré à l'organisation de la défense des Sept-Îles au 18e siècle. Son étude sur le fort de l'Île aux Moines sera complétée moins de dix ans après par Jean-

Pierre Bois dans un article intitulé : "Les invalides de l'Île aux Moines (1739-1789), chronique d'une garnison côtière au 18e siècle". Très proches dans leur contenu du fait de sources communes : les liasses C 1071-1078 de la Série C des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, les deux auteurs soulignent particulièrement les difficultés de la garnison à vivre son insularité. Il ne faut pas s'étonner que les archives insistent sur les tracasseries et problèmes de la garnison : quand tout va bien au fort, il n'y a pas d'archives.

Annexe 4

L'Île aux Moines durant la Seconde Guerre mondiale (extrait du Rapport Pinczon du Sel)

"Le fort de l'Île aux Moines : s'avancant à 3 milles au nord de la côte de la pointe de Lannion, les Sept-Îles occupent une position intéressante pour surveiller les approches des baies de Saint-Brieuc et de Morlaix.

L'Île aux Moines fût occupée mais ce ne fut d'abord que des visites quotidiennes. Un détachement de quatre marins renforcés ensuite de dix soldats de l'armée de l'Air [Luftwaffe] ne s'installa à demeure qu'en février 1941. A vrai dire, ce ne fut que pour surveiller le gardien de phare et servir de poste de guet aérien, un câble téléphonique sous-marin reliant le phare à Ploumanac'h. Le phare fonctionnait par intermittence de 10 minutes au passage de convois allemands. Les travaux de défense furent très limités. Outre l'aménagement des anciens ouvrages "Vauban" [sic] pour servir de positions d'infanterie, le phare fut entouré d'un triple réseau de barbelés et la partie nord du deuxième réseau reçut une rangée de mines contre personnel. De nombreux combats entre ces unités légères de marins et les avions alliés se déroulèrent dans les parages des îles.

Au début d'août 1944, quelques jours avant la libération de la côte, le détachement occupant l'île fit sauter complètement le phare à la dynamite et partit".

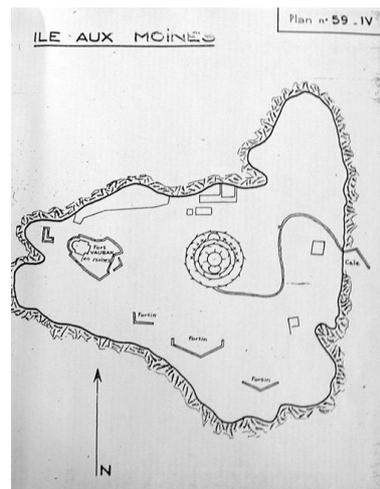
Illustrations



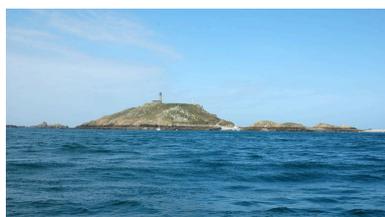
Plan de l'île aux Moines, de l'île Plate et de l'île Bono daté de l'an XIII, 1806 (collection : Archives départementales des Côtes-d'Armor)
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042209087NUCA



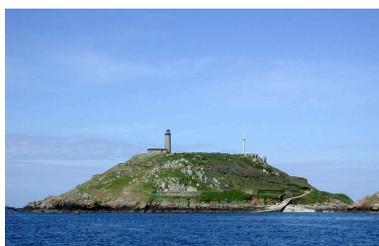
Plan de l'île aux Moines daté de l'an XIII, 1806 (collection : Archives départementales des Côtes-d'Armor)
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022202250NUCA



Plan de l'ensemble fortifié de l'Île aux Moines pendant la Seconde Guerre mondiale (extrait du rapport Pinczon du Sel)
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022202251NUCA



Vue générale de l'Île aux Moines depuis l'est (état en 2006)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062210106NUCA



Vue générale de l'Île aux Moines depuis l'est (état en 2002)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022202605NUCA



Vue de l'Île aux Moines depuis l'Île Bono (état en 2006)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062210109NUCA



Vue de l'Île aux Moines depuis l'Île Bono (état en 2006)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062210110NUCA



Vue de la batterie d'artillerie et du corps de garde de Cosmoguer (état en 2002). Au sommet de l'île, le phare des Sept-Îles
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022202606NUCA



Vue générale de l'île aux Moines depuis l'île Plate (état en 2006)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062210107NUCA



Vue du fort et de la redoute de l'île aux Moines depuis le nord (état en 2006)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062210103NUCA



Vue générale du fort de l'île aux Moines (état en 2002). La redoute est protégée par une enceinte bastionnée
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022202607NUCA



Vue de la redoute de l'Île aux Moines (état en 2002)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022202608NUCA



Vue de situation de la caserne de l'Île aux Moines depuis le chemin de ronde (état en 2002)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022202479NUCA



Vue de la porte commandant l'accès à la cale et à la grève située au nord (état en 2006).
En arrière-plan, la caserne
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062210061NUCA



Vue de l'Île Bono : au premier plan, chemin de ronde et retranchements (état en 2006)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062210080NUCA



Vue du retranchement situé à l'est de l'Île aux Moines (état en 2002)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022202610NUCA



Vue des vestiges de la première cale (état en 2002)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022202539NUCA



Vue du corps de garde de l'Île Bono (état en 2006)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062210097NUCA



Vue des vestiges du dolmen de l'Île Bono (état en 2006). En arrière-plan : l'Île aux Moines
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062210117NUCA



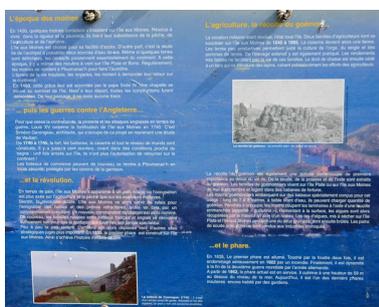
Vue de la signalétique en place (état en 2002)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062210076NUCA



Vue de la signalétique en place (état en 2002)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062210077NUCA



Signalétique en place sur l'île aux Moines, 2006
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062210078NUCA



Vue de la signalétique en place (état en 2006)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062210079NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Inventaire des héritages militaires en Bretagne (enquête thématique régionale en cours) (IA29133651)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Groupe défensif côtier de Morlaix codé Mo (IA29001818) Bretagne, Finistère, Morlaix

A SUPPRIMER DE PATRIMOINE.BZH Cale orientale de l'île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002991) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines

A SUPPRIMER DE PATRIMOINE.BZH Fort, île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002930) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines

A SUPPRIMER DE PATRIMOINE.BZH Ouvrages d'entrée du fort : fossé, enceinte en redan, porte, Ile aux Moines, fort, les Sept-Iles (Perros-Guirec) (IA22002982) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec

Bâtiment dit hangar à bois et latrines, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002975) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines

Batterie d'artillerie de Cosmoguer et son corps de garde, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002963) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines

Batterie d'artillerie de côte, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002974) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines

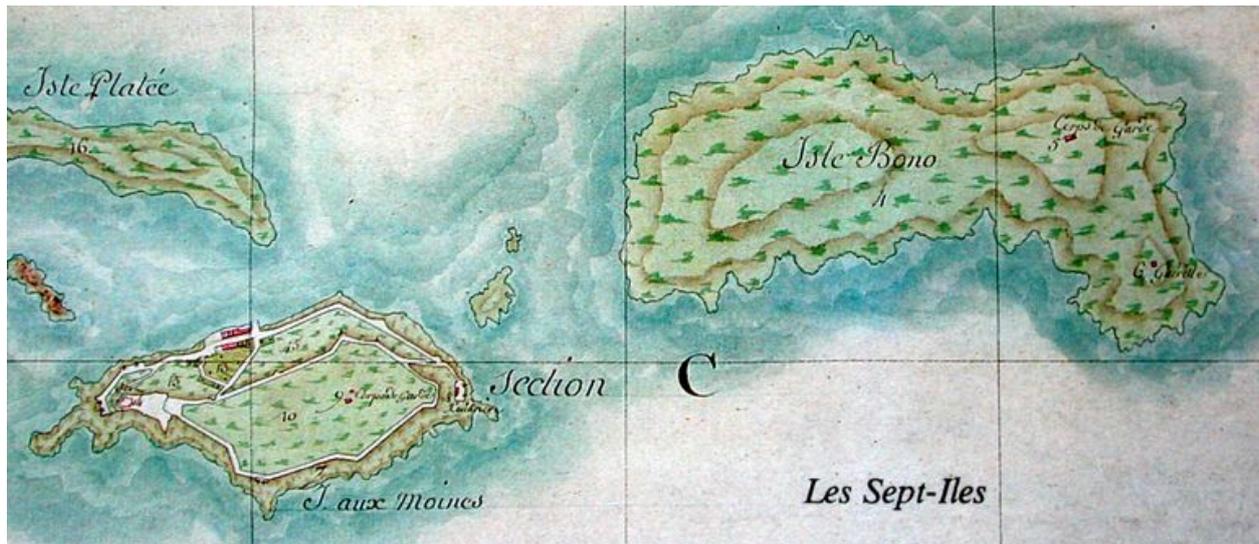
Batterie d'artillerie de côte, près du phare, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002973) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines

Batterie d'artillerie de côte de la Théroute, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002968) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines

Batterie d'artillerie de côte nord, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002969) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines
Batterie d'artillerie de côte nord-ouest, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002970) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines
Batterie d'artillerie de côte sud (n° 1), Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002972) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines
Batterie d'artillerie de côte sud (n° 2), Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002971) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines
Casernes, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002932) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines
Chemin central, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002979) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, les Île aux Moines
Chemin de ronde et parapet nord, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002980) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines
Chemin sud reliant les batteries d'artillerie, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002978) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines
Enceinte de la redoute, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002976) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines
Mur de soutènement du terre-plein de la caserne, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002960) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines
Porte commandant l'accès à la cale nord, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002962) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines
Redoute, Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22002931) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines
Réserve naturelle des Sept-Îles, Archipel des Sept-Îles (Perros-Guirec) (IA22002996) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Archipel des Sept-Îles
Corps de garde, Île Bono (Perros-Guirec) (IA22002921) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île Bono
Ensemble fortifié des Sept-Îles, dit ensemble fortifié de l'Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22007136) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île-aux-Moines
Ouvrage fortifié : murs défensifs et chemins de ronde de l'Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22007182) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île-aux-Moines
Phare des Sept-Îles, Île aux Moines (Établissement de signalisation maritime n° 588/000) (Perros-Guirec) (IA22003018) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Archipel des Sept-Îles, Île aux Moines
Quais et cales de l'Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22007173) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île-aux-Moines

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Plan de l'île aux Moines, de l'île Plate et de l'île Bono daté de l'an XIII, 1806 (collection : Archives départementales des Côtes-d'Armor)

Référence du document reproduit :

- Archives départementales des Côtes-d'Armor

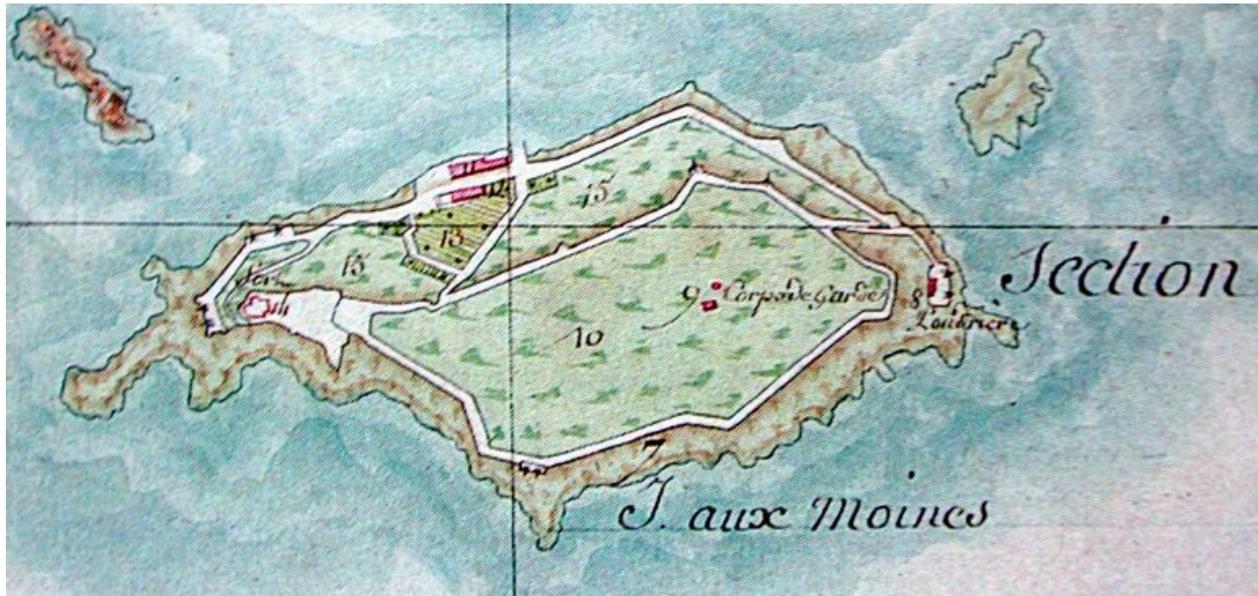
IVR53_20042209087NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de l'île aux Moines daté de l'an XIII, 1806 (collection : Archives départementales des Côtes-d'Armor)

Référence du document reproduit :

- **Plan de l'île aux Moines daté de l'an XIII, 1806**
Plan de l'île aux Moines daté de l'an XIII, 1806
Archives départementales des Côtes-d'Armor

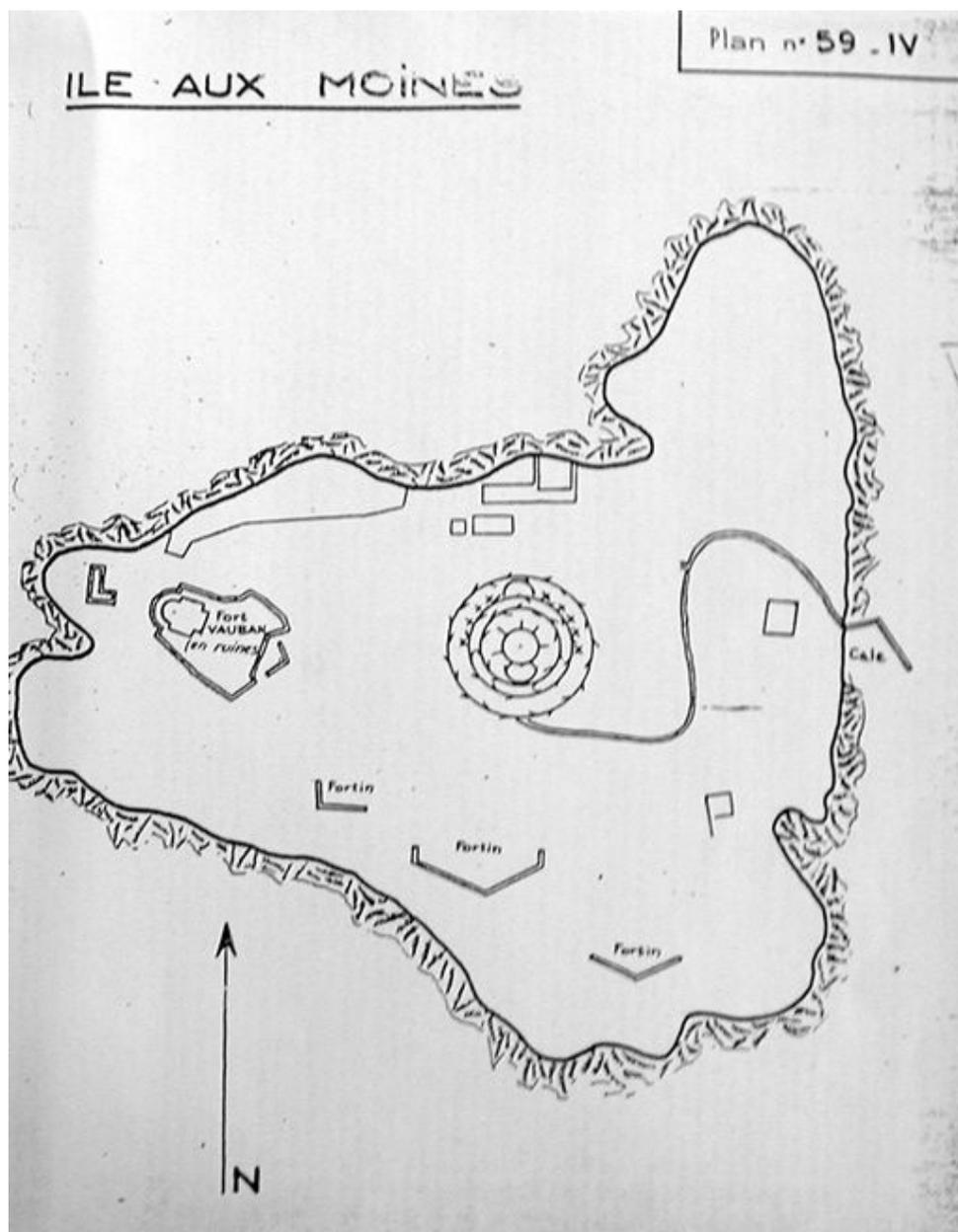
IVR53_20022202250NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de l'ensemble fortifié de l'Île aux Moines pendant la Seconde Guerre mondiale (extrait du rapport Pinczon du Sel)

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest)**

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).
Service Historique de la Défense de Brest

IVR53_20022202251NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'Île aux Moines depuis l'est (état en 2006)

IVR53_20062210106NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'Île aux Moines depuis l'est (état en 2002)

IVR53_20022202605NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'Île aux Moines depuis l'Île Bono (état en 2006)

IVR53_20062210109NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'Île aux Moines depuis l'Île Bono (état en 2006)

IVR53_20062210110NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie d'artillerie et du corps de garde de Cosmoguer (état en 2002). Au sommet de l'île, le phare des Sept-Îles

IVR53_20022202606NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'île aux Moines depuis l'île Plate (état en 2006)

IVR53_20062210107NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort et de la redoute de l'île aux Moines depuis le nord (état en 2006)

IVR53_20062210103NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fort de l'île aux Moines (état en 2002). La redoute est protégée par une enceinte bastionnée

IVR53_20022202607NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la redoute de l'Île aux Moines (état en 2002)

IVR53_20022202608NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation de la la caserne de l'Île aux Moines depuis le chemin de ronde (état en 2002)

IVR53_20022202479NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la porte commandant l'accès à la cale et à la grève située au nord (état en 2006). En arrière-plan, la caserne

IVR53_20062210061NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'Île Bono : au premier plan, chemin de ronde et retranchements (état en 2006)

IVR53_20062210080NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du retranchement situé à l'est de l'Île aux Moines (état en 2002)

IVR53_20022202610NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges de la première cale (état en 2002)

IVR53_20022202539NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du corps de garde de l'Île Bono (état en 2006)

IVR53_20062210097NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges du dolmen de l'Île Bono (état en 2006). En arrière-plan : l'Île aux Moines

IVR53_20062210117NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la signalétique en place (état en 2002)

IVR53_20062210076NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la signalétique en place (état en 2002)

IVR53_20062210077NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Signalétique en place sur l'île aux Moines, 2006

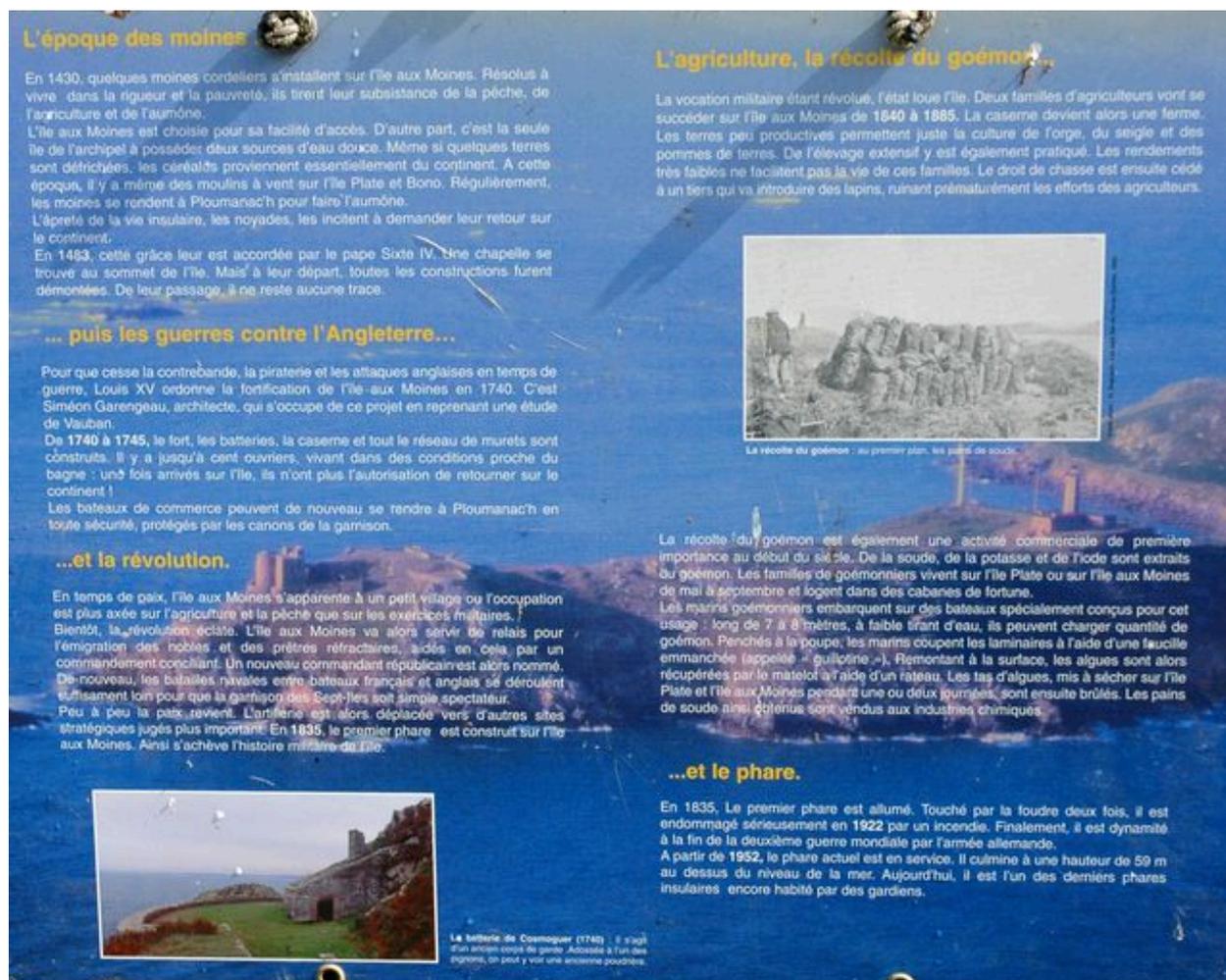
IVR53_20062210078NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'époque des moines

En 1430, quelques moines cordeliers s'installent sur l'île aux Moines. Réactos à vivre dans la rigueur et la pauvreté, ils tirent leur subsistance de la pêche, de l'agriculture et de l'aumône.
L'île aux Moines est choisie pour sa facilité d'accès. D'autre part, c'est la seule île de l'archipel à posséder deux sources d'eau douce. Même si quelques terres sont défrichées, les céréales proviennent essentiellement du continent. A cette époque, il y a même des moulins à vent sur l'île Plate et Bono. Régulièrement, les moines se rendent à Ploumanach pour faire l'aumône.
L'âpreté de la vie insulaire, les noyades, les incitent à demander leur retour sur le continent.
En 1493, cette grâce leur est accordée par le pape Sixte IV. Une chapelle se trouve au sommet de l'île. Mais à leur départ, toutes les constructions furent démolies. De leur passage, il ne reste aucune trace.

... puis les guerres contre l'Angleterre...

Pour que cesse la contrebande, la piraterie et les attaques anglaises en temps de guerre, Louis XV ordonne la fortification de l'île-aux Moines en 1740. C'est Siméon Garengneau, architecte, qui s'occupe de ce projet en reprenant une étude de Vauban.
De 1740 à 1745, le fort, les batteries, la caserne et tout le réseau de murets sont construits. Il y a jusqu'à cent ouvriers, vivant dans des conditions proche du bagne : un à fois arrivés sur l'île, ils n'ont plus l'autorisation de retourner sur le continent !
Les bateaux de commerce peuvent de nouveau se rendre à Ploumanach en toute sécurité, protégés par les canons de la garnison.

...et la révolution.

En temps de paix, l'île aux Moines s'apparente à un petit village ou l'occupation est plus axée sur l'agriculture et la pêche que sur les exercices militaires.
Bientôt, la révolution éclate. L'île aux Moines va alors servir de relais pour l'émigration des nobles et des prêtres réfractaires, aidés en cela par un commandement conciliant. Un nouveau commandant républicain est alors nommé. De nouveau, les batailles navales entre bateaux français et anglais se déroulent silencieusement loin pour que la garnison des Sept-Îles soit simple spectateur.
Peu à peu la paix revient. L'artillerie est alors déplacée vers d'autres sites stratégiques jugés plus importants. En 1835, le premier phare est construit sur l'île aux Moines. Ainsi s'achève l'histoire militaire de l'île.

L'agriculture, la récolte du goémon...

La vocation militaire étant révolue, l'état loue l'île. Deux familles d'agriculteurs vont se succéder sur l'île aux Moines de 1840 à 1885. La caserne devient alors une ferme. Les terres peu productives permettent juste la culture de l'orge, du seigle et des pommes de terres. De l'élevage extensif y est également pratiqué. Les rendements très faibles ne facilitent pas la vie de ces familles. Le droit de chasse est ensuite cédé à un tiers qui va introduire des lapins, ruinant prématurément les efforts des agriculteurs.



La récolte du goémon : au premier plan, les pains de soude.

La récolte du goémon est également une activité commerciale de première importance au début du siècle. De la soude, de la potasse et de l'iode sont extraits du goémon. Les familles de goémonniers vivent sur l'île Plate ou sur l'île aux Moines de mai à septembre et logent dans des cabanes de fortune.
Les marins goémonniers embarquent sur des bateaux spécialement conçus pour cet usage : long de 7 à 8 mètres, à faible tirant d'eau, ils peuvent charger quantité de goémon. Penchés à la poupe, les marins coupent les laminaires à l'aide d'une faucille emmanchée (appelée « guillotine »). Remontant à la surface, les algues sont alors récupérées par le matelot à l'aide d'un râteau. Les tas d'algues, mis à sécher sur l'île Plate et l'île aux Moines pendant une ou deux journées, sont ensuite brûlés. Les pains de soude ainsi obtenus sont vendus aux industries chimiques.

...et le phare.

En 1835, Le premier phare est allumé. Touché par la foudre deux fois, il est endommagé sérieusement en 1922 par un incendie. Finalement, il est dynamité à la fin de la deuxième guerre mondiale par l'armée allemande.
A partir de 1952, le phare actuel est en service. Il culmine à une hauteur de 59 m au dessus du niveau de la mer. Aujourd'hui, il est l'un des derniers phares insulaires encore habité par des gardiens.



La batterie de Cozmaquer (1740) : il s'agit d'un ancien coust de genre Adroelle à l'air des signaux, on peut y voir une ancienne poudrière.

Vue de la signalétique en place (état en 2006)

IVR53_20062210079NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation